

Convention de partenariat

Entre les soussignés :

Partenaire

Association Génération Inspire

7 rue du 11 Novembre

42170 Saint-Just-Saint-Rambert

SIRET 882 796 626 000 19

Numéro de téléphone : 07 66 81 65 65

contact@generation-inspire.com

représentée par Alexandre et Sara Baudoux, en leur qualité de co-fondateurs.

Ci-après dénommée « l'intervenant » d'une part

ET

Loire Forez agglomération

17 boulevard de la préfecture -BP 30211

42605 Montbrison Cedex

Représentée par Monsieur le Président Christophe BAZILE, dûment habilité par une délibération en date du 11 juillet 2020,

Ci-après dénommée « l'organisateur » d'autre part

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Loire Forez agglomération, conformément à ses missions statutaires entend développer un partenariat avec Génération Inspire :

Génération inspire a pour objectif une mise en mouvement des jeunes de 14 ans à 18 ans, leur faire comprendre l'intérêt d'expériences multiples, leur donner des outils pour gérer cette « sortie de leur zone de confort ».

Cet accompagnement est complémentaire de celui d'un conseiller d'orientation : le parcours proposé permet de confronter les idées des jeunes à la réalité et à mieux se connaître au travers d'expériences de terrain.

La présente convention a pour but de donner un cadre aux actions communes de Génération Inspire et de la médiathèque Loire Forez à Saint Just Saint Rambert.

Le partenariat médiathèque-Génération Inspire est un atout majeur du développement des droits culturels à Saint Just Saint Rambert et contribue à la diversité de l'offre en matière de lecture publique.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet l'établissement d'une coopération entre Loire Forez agglomération et Génération Inspire en vue de développer des actions communes pour promouvoir et orienter l'émergence et la mise en œuvre de projets communs répondant aux compétences de chaque partie.

ARTICLE 2 : NATURE DES ACTIONS

a) Loire Forez agglomération

La médiathèque Loire Forez agglomération ~~à~~ Saint-Just Saint-Rambert s'engage à :

- Proposer une rencontre annuelle avec les bénévoles et les jeunes afin de présenter la médiathèque, les services proposés et le fond documentaire.
- Mettre à disposition des bénévoles sa salle d'animation pour les rencontres régulières avec les jeunes encadrés. Ces rencontres seront menées en autonomie et dans le respect des règles de la médiathèque.
Dates définies : mercredis 12/10/2022, 19/10/2022, 16/11/2022, 30/11/2022, 7/12/2022, 25/1/2023, 22/2/2023
- Diffuser des informations auprès des bibliothèques du réseau Copernic (demande stage, bénévolat)

b) Génération Inspire

S'engage à :

- Veiller au bon déroulement des séances.
- Faire connaître et développer la fréquentation d'un public ado à la médiathèque Copernic à Saint Just Saint Rambert
- Proposer des offres de bénévolats dans les bibliothèques du réseau.
- Communiquer par ses moyens propres (réseaux, sociaux, presse, flyers) sur les actions communes en mentionnant la médiathèque Loire Forez Saint Just Saint Rambert avec le logo du réseau Copernic.
- Prévoir une séance découverte de la médiathèque et une séance de bilan entre l'association et les agents référents de la médiathèque.

ARTICLE 3 : DATE, DUREE ET RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à la date de sa notification pour une durée d'une année. Elle sera revue et modifiée chaque année afin de l'adapter à l'évolution de l'activité des deux structures.

ARTICLE 4 : ASSURANCES

Chaque partie à la convention atteste avoir souscrit un contrat d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités organisées dans le cadre de ce partenariat, dans la mesure où sa responsabilité serait engagée.

ARTICLE 5 : RÈGLEMENT DES LITIGES

Tout différend entre les parties à propos de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution des présentes fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.
A défaut, le litige sera soumis au tribunal administratif compétent.

Pour l'organisateur
A Montbrison,

Par déléation du Président
La vice-présidente en charge de la
culture,
Mme Evelyne Chouvier

Pour le Partenaire
A Montbrison,

M Alexandre Baudoux
Co-Président de Génération Inspire

